

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Léon DUPONT LACHENAL

Mauritiana

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1958, tome 56, p. 244-252

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

Mauritiana

Chaque année, le 22 septembre ramène pour l'Abbaye la fête grandiose consacrée au souvenir des Martyrs thébains qui, conduits par leur valeureux chef Maurice, préférèrent la mort à la trahison et à l'apostasie. Pour cette solennité, l'Abbaye convie pèlerins, clergé et prélats à partager sa joie et à célébrer ensemble le souvenir héroïque qui, depuis seize siècles, rassemble dans un hommage constant, en dépit des contradictions et des suspicions, la foule de ceux pour qui un saint Théodore et un saint Euchère demeurent des garants dignes de foi de la tradition.

Cette année, S. Exc. Mgr Haller avait convié le nouvel évêque de Saint-Gall, S. Exc. Mgr Joseph Hasler, à célébrer la messe pontificale, et Mgr Marcel Bonifazi, vicaire général de Genève, à prononcer le sermon de circonstance. Selon une aimable coutume dont l'Abbaye mesure tout le prix, S. Exc. Mgr Adam, évêque de Sion, et Mgr Lovey, prévôt du Grand-Saint-Bernard, s'associèrent aussi à la solennité.

Il y avait, parmi la foule des fidèles et pèlerins, les autorités civiles et militaires, conduites par M. le conseiller d'Etat Marcel Gross, et MM. les colonels-brigadiers Daniel et Matile. Mais, cette année, une présence extraordinaire ajoutait quelque chose de particulier à cette fête. Au cours de l'hiver dernier, la Municipalité de notre ville a été reçue, en effet, fort grandiosément à Saint-Maurice sur Seine et a conclu avec la Municipalité de cette dernière ville un pacte d'amitié et d'entraide, dit de « jumelage ». A son tour, notre cité se devait de recevoir de son mieux les Autorités de la cité associée : la fête du 22 septembre

fut choisie pour cette rencontre à l'ombre de la basilique dédiée au Martyr dont les deux Communes portent le nom. C'est ainsi que les magistrats de la ville mauricienne de la Seine accompagnaient ceux de la ville mauricienne du Bas-Valais au cours de la cérémonie solennelle du 22 septembre dernier.

A vrai dire, ce n'est pas la première fois que Saint-Maurice d'Agaune s'associe à une autre cité : l'histoire a retenu le pacte de « combourgeoisie », comme on disait alors, conclu en 1696 par notre ville et celle d'Evian. Mais si, aujourd'hui, Mauriciens de l'Ile-de-France et du Valais romand se donnent la main, le commun patronage du grand Martyr thébain devait tout naturellement les rapprocher. La Commune de Saint-Maurice sur Seine est située à proximité immédiate de la capitale française, sur le même fleuve, en amont, direction Sud-Est. Ses habitants, au nombre d'environ 11000, font partie de l'Arrondissement de Sceaux. L'histoire nous apprend que le territoire de cette Commune était une très ancienne possession de l'Abbaye de Saint-Denis fondée vers 630 par le « bon roi Dagobert », personnage très authentique et très important, malgré les superfétations légendaires dont sa biographie s'est accrue au cours des temps... Or, ce roi introduisit à Saint-Denis la psalmodie perpétuelle « à l'imitation du monastère d'Agaune », *ad instar monasterii Agaunensium*, et l'on sait qu'il portait une vive dévotion aux saints Patrons des principaux pèlerimages de son temps : saint Denis, saint Maurice et saint Martin, accordant de préférence ses faveurs aux églises placées sous le vocable de ces saints. Peut-être fut-il le fondateur ou le bienfaiteur de la plus vieille église dédiée à saint Maurice sur les bords de la Seine et qui donna son nom à la région voisine ? Aujourd'hui encore, l'une des églises de Saint-Maurice sur Seine a pour titulaire le Chef de la Légion thébaine.

Au début de son allocution, Mgr Bonifazi souligne le privilège et la joie de cette fête :

Nous avons la joie, bien grande, de pouvoir fêter avec magnificence, en pleine liberté, les grands Patrons de cette Ville et de cette Abbaye. Que Dieu soit loué !

Mais si Dieu nous fait cette grâce, ce n'est pas pour une parade

extérieure seulement qu'il le désire. Au contraire, dans son dessein, Il veut nous dire quelque chose. Il veut que nous prenions le temps de nous recueillir pour l'écouter, et pour mieux comprendre une partie de Son message à travers l'illustre Saint et ses non moins illustres Compagnons qui nous réunissent en ce jour !

L'orateur ne veut pas retracer pas à pas l'histoire de nos Saints, mais simplement montrer leur attitude afin que « cette vision, cette contemplation nous permette de mieux comprendre ce que le Seigneur attend de nous, aujourd'hui, dans la ligne de ce qui s'est passé dans cette vallée il y a plus de 1500 ans ».

Nous ne savons pas comment saint Maurice et ses Compagnons devinrent chrétiens, comment ces « soldats de carrière ont été embarqués dans l'aventure chrétienne »... Sans doute ne fut-ce pas à la manière fulgurante, extraordinaire, de saint Paul, mais d'une manière plus ordinaire. Or, un jour, leur parvient un ordre de l'empereur Maximien qui heurte leur conscience.

Ils sont placés brutalement devant le dilemme : garder les faveurs de l'empereur, sauvegarder leur propre vie et leurs petites habitudes, à l'aide d'un compromis auquel on trouverait bien des excuses, — ou bien alors être fidèles à Dieu, Lui offrir leur vie, Lui donner en une fois ce qu'il y a de plus précieux pour un homme : soi-même.

Et ce fut beau parce qu'en ces chrétiens, — après, sans doute, le moment de la lutte intérieure, — il n'y eut pas d'hésitation. Ils se souviennent des paroles du Christ-Jésus :

« Que votre parole soit : oui, oui ; non, non ».

« Celui qui met la main à la charrue et regarde en arrière n'est pas propre au royaume de Dieu... »

« Celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres, mais il a la lumière de la vie... »

« Ne craignez pas ceux qui peuvent tuer le corps, mais craignez plutôt ceux qui peuvent entraîner l'âme dans la géhenne inextinguible ».

Maurice et les siens sont demeurés fidèles à Jésus et ont subi le martyre. Cette mort brutale, apparemment toute simple, et qui devait les ensevelir dans le silence, leur a valu une gloire immortelle.

Mais l'orateur montre que cette histoire a été « répétée des millions de fois par ceux qui ont été fidèles à la parole donnée à Dieu et qui L'ont suivi jusqu'au bout, dans l'amour, au mépris de leur vie »...

Mgr Bonifazi tire ensuite pour son auditoire des conclusions très pratiques, très concrètes, de la leçon des Martyrs. Car nous aussi sommes chrétiens ; or,

nous est-il demandé de sacrifier aux idoles, comme ce fut le cas de Maurice et de ses Compagnons ?

Oui, réellement, non pas d'une façon spectaculaire mais d'une manière réelle tout de même !

— Sur notre route il y a le démon de l'argent, qui fait briller à nos yeux les affaires illicites, où il faut peu de choses pour accroître un bénéfice sans que les autres s'en rendent compte ... ; le démon de l'argent qui nous fait vendre à prix exagérés ce qui n'en a pas la valeur ..., ou qui nous fait faire des estimations exagérées.

— Sur notre route il y a le démon de la haine, de la calomnie, de l'indifférence, qui nous fait mettre des barrières entre les autres et nous, qui nous les fait écraser au nom de notre droit, de notre réputation, de notre honneur : tous, nous sacrifions à ce démon, à cette nouvelle idole.

— Sur notre route, il y a le démon de l'impureté, avec ses appels à la jouissance coûte que coûte, avec ses sollicitations aux aventures hors mariage, avec ses arguments si sentencieux pour arrêter la vie, pour nous mettre à la place de Dieu maître de la vie.

Le prédicateur n'a que trop raison en reconnaissant combien facilement nous cédon's aux sollicitations de ces idoles.

C'est parce que nous ne tenons pas, que d'autres s'enlisent ; parce que nous ne portons pas bien haut l'honneur du nom chrétien, que beaucoup n'ont même pas l'idée de ce que peut être le christianisme.

Mais si Maurice et ses Compagnons ont été pleinement fidèles, malgré la faiblesse de la nature,

c'est parce qu'ils avaient vraiment rencontré, regardé, admiré, aimé la Personne du Christ. Ils en étaient remplis.

C'est cela l'important, l'indispensable, l'essentiel : que le Christ soit pour chacun de nous une Personne vivante, Personne vivante que nous apprendrons à connaître, à aimer, si nous lisons et relisons l'Évangile, car alors nous découvrirons à la fois Sa Tendresse et Sa Force, Sa Miséricorde et Sa Justice, Sa Sagesse et Sa Vérité, la réponse à toutes nos questions, à toutes nos inquiétudes pour le présent et pour le futur.

Aimer le Christ éperdument, Le rejoindre quotidiennement avec les autres, à travers les autres : voilà le secret de toute vie chrétienne, voilà ce qui est indispensable pour pouvoir réagir dans le combat quotidien et choisir toujours ce qui est beau, vrai, pur, charitable.

A la tribune des chantres, la Maîtrise, sous la direction de M. le chanoine Marius Pasquier, avait mis au lutrin la Messe *O quam gloriosum* de Vittoria, ainsi qu'un motet de L. Broquet : *Exsultate justi* chanté à l'Offertoire. De son côté, la Schola grégorienne, dirigée par M. le chanoine Georges Revaz, assura le chant des parties propres de l'Office de S. Maurice. L'orgue était tenu par M. le chanoine Georges Athanasiadès.

La procession traditionnelle, avec les châsses des Saints, à travers les rues de la cité, ne put, hélas ! pas suivre la messe, en raison d'un temps extrêmement pluvieux, orageux même. Mais une éclaircie venue l'après-midi permit heureusement de faire cette procession après le chant des Vêpres pontificales.



Saint-Maurice (Valais)

Au déjeuner conventuel, servi dans le réfectoire ordinaire des chanoines (la présence des élèves empêchant d'utiliser comme autrefois le vaste réfectoire du collège), prirent part les Autorités civiles et militaires, le Clergé et un petit nombre d'amis seulement, en raison de l'exiguïté des locaux.

Au dessert, S. Exc. Mgr Haller salua selon la coutume les prélats, les magistrats et les officiers présents, ainsi que M. le Consul d'Italie à Brigue, et M. le Maire et MM. les représentants de la Commune de Saint-Maurice sur Seine.

Nous nous réjouissons, dit Monseigneur, de ce que la dévotion à nos Saints Martyrs ne cesse d'attirer à leur tombeau, au jour de leur fête, la foule pieuse des pèlerins. Plusieurs centaines d'entre eux n'ont même pas craint de passer la nuit en prière en une veillée organisée pour eux. De notre Valais, qui leur doit ses origines chrétiennes, de la Savoie voisine, et même de plus loin encore,

ils viennent puiser auprès des reliques de nos Saints des vertus plus actuelles que jamais : la fidélité à Dieu et à l'Eglise, alimentée par une foi et une force intrépides.

Monseigneur remercie spécialement les évêques de Sion et de Saint-Gall, ainsi que le prévôt du Grand-Saint-Bernard, de leur présence et de leur amitié toujours fidèle. L'orateur rappelle en passant que saint Maurice est honoré dans le diocèse de Saint-Gall de façon particulière puisqu'il est Patron du pays d'Appenzell. A Mgr Bonifazi, vicaire général de Genève, Mgr Haller dit sa gratitude et celle de ses auditeurs « pour sa parole claire, grave et persuasive » et pour « avoir fait apparaître à travers le martyr de saint Maurice et de ses Compagnons le message de Dieu et la figure du Christ ». Puis Monseigneur continue ainsi :

Nos populations ont lieu d'être fières de voir à la place d'honneur dans nos manifestations religieuses nos Autorités civiles et militaires et jusqu'à nos plus hauts magistrats.

Nous tenons à remercier en premier lieu M. le Conseiller d'Etat Marcel Gross, président de l'Instruction publique, dont l'aide nous est particulièrement précieuse en ce moment pour résoudre de très graves et très urgents problèmes de locaux scolaires pour notre collège. Nous remercions également MM. les Colonels-Brigadiers Daniel et Matile, M. le Colonel Meytain, chef des bureaux de la Brigade, et, avec eux, MM. les officiers de la garde des Forts : le Patron des soldats, saint Maurice, doit accorder une particulière bienveillance à ceux qui exercent aujourd'hui pacifiquement le métier des armes.

Nous saluons M. le Consul d'Italie, traditionnellement présent à cette fête, comme, d'ailleurs, M. le Consul général de France qui, malheureusement, cette année, n'a pu faire ici qu'une apparition : ses services sont débordés de travail en raison du referendum de dimanche prochain.

M. le Préfet, M. le Juge-instructeur, MM. les Présidents ou vice-présidents de la Commune et de la Bourgeoisie : eux sont les habitués de la famille mauricienne.

Mgr Haller adressera encore une pensée aux pèlerins, aux prêtres qui les accompagnent, aux journalistes, ainsi qu'à notre nouveau Suisse, M. Charles Donnet, de Troistorrens, qui vient de reprendre ce jour même parmi nous le service qu'a si bien rempli pendant tant d'années son cher et regretté père.

Mais ce qui restera l'une des caractéristiques de cette journée, c'est la présence de nos hôtes français :

Nous avons gardé pour la fin, déclare Monseigneur, la joie et l'honneur de relever la présence d'hôtes que la Commune et l'Abbaye de Saint-Maurice en Valais ont le plaisir d'accueillir pour la cérémonie de jumelage : M. le Maire, M. le Curé et MM. les représentants de la Commune de Saint-Maurice sur Seine.

Il était naturel que nos deux Communes, dont les origines se rattachent à la glorieuse Légion thébaine et qui se prévalent du patronage de son Chef, saint Maurice, au point d'en porter toutes deux, le nom, se soient cherchées pour lier plus étroitement leurs destinées.

Il était bien naturel aussi que la solennité de notre saint Patron rassemblât ici-même, en cette Abbaye qui garde ses reliques, la cohorte des représentants de Saint-Maurice-Seine et celle de Saint-Maurice d'Agaune.

Mgr Haller se fait ensuite l'écho des habitants de notre cité en remerciant nos hôtes français de l'accueil prodigué aux enfants valaisans durant l'été, ainsi que des réceptions grandioses organisées naguère par la Commune française en honneur des Autorités de la Commune valaisanne.

J'ai, du reste, personnellement, un devoir de gratitude à remplir. Je m'en acquitte en disant à mes *concitoyens* de Saint-Maurice-France combien je suis touché et confus tout à la fois de l'honneur dont ils me comblent, et qui double, Monsieur le Maire et Messieurs, mon attachement à ma nouvelle Commune et à ses sympathiques Autorités.

La veille de ce jour, en effet, Mgr l'Abbé-évêque de Saint-Maurice d'Agaune avait reçu des délégués de Saint-Maurice sur Seine le titre de « Citoyen d'honneur » de leur Commune.



Saint-Maurice (Seine)

Il appartenait à M. Théodore, le distingué Maire de Saint-Maurice-Seine, de clore ces échanges oratoires. Il le

fit en termes élégants que nous nous faisons un plaisir de consigner ici :

Excellences Révérendissimes,
Excellence,
Messieurs les Représentants des Autorités Militaires,
Civiles et Judiciaires,
Messieurs les Révérends Chanoines,
Messieurs.

On rapporte dans l'histoire du Grand Roi que, sommé d'avoir à venir s'expliquer à Versailles, le Doge de la Sérénissime République de Venise répondit à l'un des courtisans qui lui avait demandé ce qui l'avait étonné davantage : « C'est de m'y voir ! »

Cette surprise et cet étonnement, je les éprouve en me trouvant ici, et ils ajoutent à la confusion du modeste Maire de Saint-Maurice (Seine) d'être assis à la table de Vos Excellences et d'avoir à prendre la parole devant elles, dans cette Royale et solennelle Abbaye...

Le hasard — ce nom laïque dont on désigne parfois la Providence — avait voulu, il y a trois ans, que, roulant vers Domodossola et les lacs italiens, je franchisse une petite gare fleurie, qui réveilla en moi des souvenirs religieux et profanes...

Je n'avais quitté Saint-Maurice que pour retrouver un autre Saint-Maurice, Saint-Maurice d'Agaune, niché dans ce cirque aux allures de Colisée, où devait aboutir pour son *Dies natalis* et celui de ses soldats Thébains, l'homme qui, depuis la fondation d'un oratoire à lui dédié à proximité de la Seine, est devenu le Patron et le Protecteur de notre petite Commune.

Pouvais-je imaginer qu'à ce premier rendez-vous mystérieux que nous donnait saint Maurice, en succéderaient beaucoup d'autres, et que la joie serait réservée à mes Collègues de France et à moi-même de nouer des relations, devenues à la fois très vives et très chères, avec votre Cité ?

Par delà l'idéal de compréhension internationale, de paix, de fraternité, que poursuivent des hommes libres dans un pays libre, idéal qui est celui du Jumelage ; — par delà même cette affectueuse association de deux Communes qui se confient leurs enfants, ce qui transforme en montagnards ou en apprentis-montagnards nos petits Parisiens des bords de la Seine ou de la Marne, ou initie vos enfants au monde éblouissant de l'histoire et de l'art de notre capitale, il y a, Excellence, tout un passé qui nous remonte à l'âme. Il y a toute cette tradition millénaire assise à l'ombre de la flèche et des cloîtres de votre Abbaye, — toute une civilisation chrétienne qui fait de la tombe de saint Maurice et des soldats de sa glorieuse Légion, une manière de berceau de la chrétienté franco-helvétique.

C'est cette joie de vos hôtes français, joie d'avoir réalisé avec les Autorités civiles de Saint-Maurice-Valais, et sa si généreuse population, ce Jumelage, que j'avais d'abord le devoir de vous confier.

Je vous remercie aussi de l'honneur que les Autorités religieuses, associées aussi intimement et affectueusement chez vous que chez

nous (et la présence de M. l'abbé Sinjon, notre Curé, en est la claire et décisive illustration), viennent de nous faire en nous conviant à ce repas conventuel. Soyez assurés que nous en conserverons le souvenir vivant, reconnaissant et ému.

Quand ils étaient trop heureux, les Anciens sacrifiaient à la Déesse Némésis pour qu'elle leur maintienne une égale fortune : *In spem aequae fortunae...* Mes Collègues et moi sommes libérés de pareille inquiétude !

L'accueil si fraternel que nous avons reçu ici, des plus hautes personnalités religieuses et civiles, ira au cœur de notre population tout entière.

Et s'il manquait au blason armorié de votre Saint-Maurice une devise, nulle ne serait mieux méritée que celle qui est inscrite au fronton d'une des vieilles portes de Sienne, et qu'un seul mot suffirait à faire vôtre :

MAGIS TIBI COR AGALNUM PANDIT

Car c'est moins vos portes, Excellence et Messieurs, qui nous ont été ouvertes, que votre cœur.

De toute mon âme, en faisant pour votre ville nos vœux les plus fraternels de bonheur et de prospérité, nous vous disons : Merci.

Daigne la Providence, par l'intercession de saint Maurice et de ses Compagnons martyrs, garder les deux cités qui, de la Seine et du Rhône, se sont retrouvées sous leur commun patronage, et les aider l'une et l'autre dans l'affermissement de la paix, dans la recherche d'un progrès authentique, dans la concorde et la fraternité.

L. D. L.